



**Compte rendu
de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du PRES « Université de Toulouse »
du 21 janvier 2008 à l'INP de Toulouse**

Etaient présents :

Représentants des membres fondateurs

Bruno SIRE, Université Toulouse 1 – Sciences Sociales
Daniel FILÂTRE, Université Toulouse II – Le Mirail
Jean AZEMA, Université Toulouse II – Le Mirail
Jean-François SAUTEREAU, Université Toulouse III – Paul Sabatier
Michel PETITPREZ, INP de Toulouse
Gilbert CASAMATTA, INP de Toulouse
Louis CASTEX, INSA de Toulouse
Olivier FOURURE, ISAE

Personnalités qualifiées

Claude CHEVALET, Directeur de Recherche INRA, Directeur de la Génomé Toulouse Midi-Pyrénées
Jacques ERSCHLER, PRES « Université de Toulouse »
Gilbert de TERSSAC, Directeur de Recherche CNRS, CERTOP,

Représentants des collectivités territoriales

Colette DURAND-ADER, Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse
Alain BENETEAU, Conseil Régional Midi-Pyrénées

Représentants des milieux socio-économiques

Alain COSTES, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

Représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche associés

Bruno VERLON, CREDIGE
Jean-Louis DARREON, Centre Universitaire J-F Champollion (à partir de 18h)

Représentants des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

François-charles GAUDARD, Université Toulouse II-Le Mirail
Brigitte PRADIN-CHEZALVIEL, Université Toulouse III –Paul Sabatier

Représentants des personnels IATOSS

Jérôme BANULS, Université Toulouse II – Le Mirail

Représentants des étudiants

Emeline CHAUCHARD, Université Toulouse II – Le Mirail
Stéphanie MIROUSE, Université Toulouse III – Paul Sabatier

Etaient représentés :

Amal SAYAH, Université Toulouse III – Paul Sabatier
Procuration à Jean François Sautereau
Henri ROUSSILLON, Université Toulouse 1 – Sciences Sociales
Procuration à Louis CASTEX
Bruno CHAUDRET, Directeur de Recherche CNRS, directeur du LCC
Procuration Jacques ERSCHLER
Jean-Louis CHAUZY, Conseil Economique et Social Régional
Procuration Alain COSTES

Etait excusé :

Christophe DELPOUX Représentant des personnels IATOSS

Assistait à la séance :

Christian MERLIN, Recteur d'Académie, Chancelier des Universités

Assistaient également à la séance :

José d'ANTIN, Conseiller du recteur pour l'enseignement supérieur

Raphaël ROSSEL, Agent Comptable

Marc COURVOISIER, Projet UNR

Marie-Dominique HEUSSE, Service Universitaire et coopération Documentation

Françoise LATTES, Service communication et relations publiques

Sophie PERIARD, Service Administratif et Financier

Ordre du jour :

- 1) Election du président du PRES (article 5 des statuts de l'Université de Toulouse)
- 2) Approbation du compte rendu du CA du 18 décembre 2007
- 3) UNR (Université Numérique en Région) : point sur l'état d'avancement et sur les conditions de réussite du projet
- 4) Définition d'une mission pour la formalisation et le développement des relations du PRES avec ses partenaires en Midi-Pyrénées
- 5) Commissions sur le développement de l'enseignement supérieur dans le Nord-Est

1. Election du Président du PRES « Université de Toulouse »

Louis Castex assure la présidence du Conseil.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du conseil élus en décembre, Louis Castex rappelle les articles 5 et 10 des statuts du PRES annexés au Décret n° 2007-385 du 21 mars 2007 portant création de l'EPCS « Université de Toulouse » :

Article 5

Le président est élu par le conseil d'administration en son sein, pour un mandat de deux ans renouvelable une fois.

.....

Article 10

.....

Pour l'élection du président et en matière de délibérations budgétaires, les dispositions prévues par l'article L. 711-7 du code de l'éducation s'appliquent.

Article L711-7

(Loi n° 2006-450 du 18 avril 2006 art. 40 Journal Officiel du 19 avril 2006)

Les établissements déterminent, par délibérations statutaires du conseil d'administration prises **à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés**, celle-ci représentant **au moins la moitié des membres en exercice**, leurs statuts et leurs structures internes...

Nombre de membres du CA en exercice : 26

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 4

Majorité requise : 16

Une seule candidature s'est manifestée parmi les membres du conseil : Jacques ERSCHLER

Monsieur Jérôme BANULS, représentant des personnels IATOS, déclare que n'ayant pas pu analyser en amont le projet porté par le candidat, il s'abstiendrait.

Jacques Erschler présente le bilan de ces neuf premiers mois de mise en place du PRES. Il donne les grandes lignes du projet de développement du PRES pour les deux ans à venir :

- en termes d'organisation : mise en place du conseil consultatif de site et des comités d'orientation des départements, développement et formalisation des partenariats (voir point 4 de l'ordre du jour), amélioration de l'interaction entre le PRES et les personnels des établissements, poursuite de la structuration interne du PRES, contribution à la constitution d'un réseau des PRES, actualisation après la mise en oeuvre de la loi LRU.
- en termes d'actions : montée en puissance de l'activité des 3 départements (voir CA du 18/12/07), déploiement et mise en service de l'UNR (portail, bureau virtuel, carte multiservices,...), mise en place d'une structure de valorisation mutualisée, lancement des commissions Nord-Est dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'Université hors Toulouse, lancement de la commission académique sur la formation des maîtres

Après avoir répondu à des questions portant en particulier sur la nécessité d'améliorer la lisibilité du PRES en interne et sur la gestion des personnels contractuels au sein du PRES, Jacques ERSCHLER se retire pour laisser le conseil discuter de sa candidature.

La discussion terminée, Jacques ERSCHLER rejoint le conseil et il est procédé au vote (OUI ou NON pour l'élection de l'unique candidat) qui donne le résultat suivant :

24 votants
22 OUI
2 blancs

Jacques ERSCHLER est déclaré élu à la présidence du PRES "Université de Toulouse".

2. Approbation du compte rendu du CA du 18 décembre 2007

Jacques ERSCHLER prend la Présidence de la séance.

Le projet de compte rendu présenté est adopté à l'unanimité des membres présents à la séance du Conseil d'Administration du 18 décembre 2007.

3. UNR (Université Numérique en Région) : point sur l'état d'avancement et sur les conditions de réussite du projet

Marc Courvoisier présente l'état d'avancement du projet d'UNR Midi-Pyrénées :

- Architecture globale : présentée en comité opérationnel suite au travail du chantier socle d'interopérabilité, cahier des charges en interne
- Bureau virtuel : cahier des charges (SOPRA) prêt le 28 Janvier, AO ensuite
- Carte multi-services : cahier des charges (RW) prêt 6 Février, AO ensuite
- Portail : cahier des charges "offre de formation" en cours, guide de la recherche : transfert RUTMP→UNR, en attendant l'adoption par les établissements d'un logiciel de gestion de la recherche (GRAAL, par exemple)

Un dossier devrait être présenté en Comité de Pilotage en vue de la signature d'un contrat d'objectifs tripartite (état, région, établissements).

Pour cela il convient de se mettre d'accord sur les règles de répartition du financement.

On aborde ensuite les conditions de la réussite du projet avec différentes solutions, dont une qui a été approuvée par le comité opérationnel le vendredi 18 février : une UNR répartie avec un ENT par établissement, un annuaire commun, un CAS centralisé et des applications UNR centralisées pour assurer leur pérennité (Bureau Virtuel et Carte sont les 2 premières).

Il est demandé au CA de se prononcer. Tous les membres fondateurs n'ayant pas eu le temps d'en débattre avec leur équipe technique, une prise de position du CA est finalement jugée inopportune, compte tenu, en particulier, des implications financières des solutions techniques proposées. Il est demandé au comité opérationnel de travailler sur la répartition financière entre établissements et entre les différentes parties, en relation étroite avec les présidents de façon à pouvoir réunir le plus rapidement possible un comité de pilotage où seront présentés les orientations techniques retenues et les contributions financières prévisionnelles de chacun.

4. Définition d'une mission pour la formalisation et le développement des relations du PRES avec ses partenaires en Midi-Pyrénées

Cette mission a été confiée à partir du 15 janvier à Madame Marie-France Barthet, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Sciences Sociales, actuellement responsable du pôle Innovation et Compétitivité à la DIACT, avec l'accord de la DIACT, en préfiguration de sa nomination à la direction exécutive du PRES qui devrait intervenir le 1^{er} septembre 2008, à l'issue de sa mission au sein de la DIACT.

Les partenaires présents en région identifiés sont les suivants :

Pôles de compétitivité : AESE, CBS, Agrimip-Innovation

EPST/IC : CNRS, INRA, INSERM, IRD, ONERA, CNES

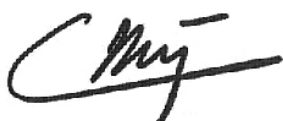
RTRA/S : Cancérologie, STAE, TSE

Autres : CNAM, MeteoFrance/ENM,....

Il s'agit d'échanger avec ces partenaires pour expliciter les domaines dans lesquels une coopération est souhaitable et pour formaliser les modalités de cette coopération.

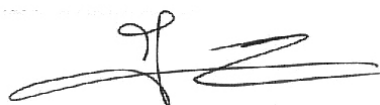
Toulouse, le 14 mars 2008

Président pour le point 1.



Louis Castex

Président pour les points 2. 3. et 4.



Jacques Erschler